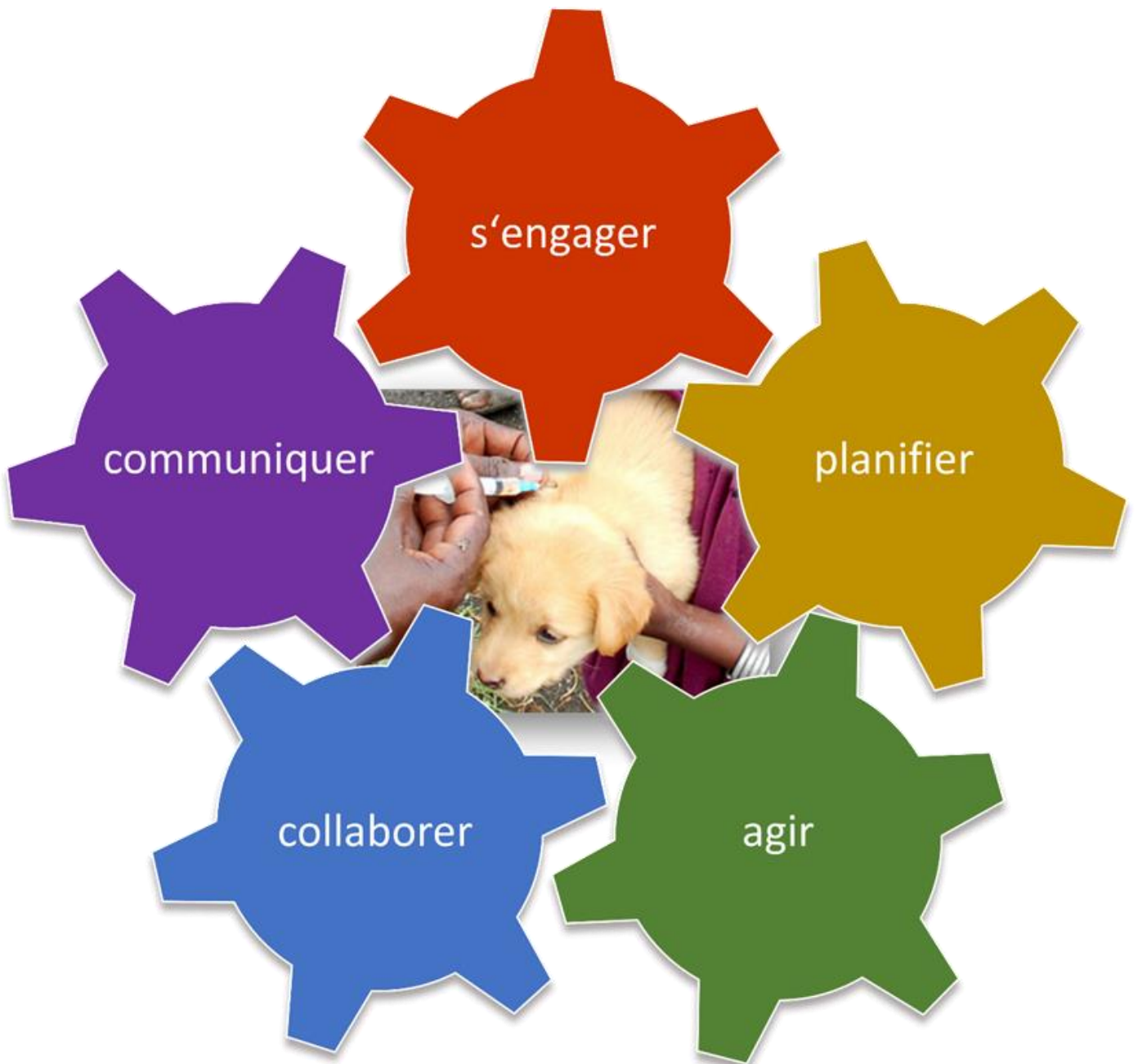




Modèle générique pour le développement d'un plan stratégique national d'élimination de la rage

Janvier 2023





Avant-propos

Au cours des dernières décennies, des preuves de plus en plus solides ont montré qu'en adoptant une approche Une seule santé multisectorielle et multidisciplinaire, il était possible d'éliminer la mortalité humaine due à la rage transmise par le chien en combattant la maladie à la source animale. Une approche Une seule santé, garantie par un engagement politique de haut niveau, est nécessaire pour se préparer à la rage, pour la détecter, l'évaluer, la signaler et y répondre efficacement. La planification stratégique est un principe fondamental pour une prévention et un contrôle efficaces de la rage chez l'homme et le chien à l'échelle d'un pays, sur une période donnée.

Cependant, des lacunes majeures dans la capacité à mettre en œuvre une véritable approche multisectorielle et multidisciplinaire sont continuellement mises en lumière au travers du Règlement sanitaire international (RSI) et du processus d'évaluation de la Performance des services vétérinaires (PVS). En particulier, il semble que l'instauration des mécanismes nationaux contraignants de coordination, de communication et de collaboration pour faire face aux menaces sanitaires liées à la rage à l'interface homme-animal reste le plus grand défi à relever pour de nombreux pays, en dépit d'un flot d'informations conséquent.

Une première étape pour surmonter ce problème consiste à créer un Plan stratégique national (PSN) pour le contrôle et l'élimination de la rage transmise par le chien. Considéré comme un instrument clé, il est donc une condition sine qua non pour la planification stratégique des mesures d'intervention. Il s'agit d'une réponse du Forum United Against Rabies (UAR) aux demandes émanant des pays. Ce modèle générique guidera les pays dans l'élaboration de leur propre PSN.



Procédure préparatoire

Le ministère de l'Agriculture ou le ministère de la Santé (quel que soit le nom de ces ministères dans les différents pays) devrait prendre la tête de la préparation du PSN. Pour promouvoir fortement le concept d'Une seule santé, l'idéal serait que le document soit une initiative bipartite, bien entendu.

Dans tous les cas, une approche transparente à tous les niveaux donne de la crédibilité au PSN et augmente les chances d'une large acceptation et d'un soutien politique de la part du gouvernement et des partenaires. Il est donc important d'identifier toutes les parties prenantes concernées et de les impliquer dans le processus de planification et de décision.

La conception d'un PNS spécifique à la rage doit suivre les orientations et normes internationales (OMS, OMSA) en matière de lutte contre la maladie, de surveillance de la rage, de diagnostic de la rage, de vaccination et de bien-être animal. Sa mise en œuvre doit également s'appuyer sur des faits avérés et sur l'expérience accumulée par les pays qui ont réussi à prévenir et à contrôler la rage aussi bien chez les humains que chez les chiens. En rassemblant les preuves qu'un PNS spécifique à la rage est conforme aux exigences des normes internationales, la communication avec les gouvernements et les décideurs sera facilitée, une responsabilité se créera au niveau de la société et on exigera un soutien gouvernemental pour prévenir et contrôler progressivement la maladie au niveau national.

Conformément au Plan stratégique mondial (PSM) visant à mettre fin aux décès humains dus à la rage transmise par le chien d'ici 2030, le modèle aborde les éléments clés essentiels qu'un PSN spécifique à la rage doit englober. Il a été conçu en suivant en partie les modules du questionnaire de l'OMSA développé pour fournir aux pays des orientations sur la façon de préparer une demande s'ils cherchent à obtenir l'approbation officielle de l'OMSA pour leur programme d'élimination de la rage canine à un stade ultérieur, ce qui offrira en conséquence de nombreux avantages supplémentaires en termes de contrôle de la rage canine pour un pays. Il prend également en compte les concepts et l'expérience des PSN déjà mis en œuvre avec succès.

En général, le document doit être composé d'une partie de base et d'une partie ajustable (addenda). La partie de base couvre la description détaillée du programme, le but général, les objectifs et le plan stratégique commun convenu, tandis que la partie ajustable renseigne sur le budget détaillé et le plan d'action, y compris les indicateurs de suivi et d'évaluation des interventions stratégiques. Cette structure de document permet d'ajuster le budget et les plans d'action en fonction de l'évolution des conditions, si nécessaire, sans avoir à modifier l'ensemble du document ni à obtenir l'autorisation ultérieure des principales autorités compétentes.

Ce modèle générique fournit une structure de base pour un PSN ainsi que des instructions claires pour l'utilisateur. Ces instructions ne sont en aucun cas prescriptives mais visent plutôt à vous donner une idée de la manière dont les différentes sections du modèle peuvent être remplies avec des informations et des faits clés relatifs à la rage spécifiques au pays. Compte tenu de la diversité des contextes et des points de départ des pays en matière de contrôle de la rage canine, les instructions d'utilisation mettent l'accent sur les exigences optimales pour les pays « débutants », tout en laissant aux pays plus avancés la possibilité de développer des questions spécifiques si nécessaire en vue de générer un PSN plus exhaustif. Des exemples de textes et de tableaux vous aideront à initier la formulation textuelle et à obtenir des données. Outre les instructions d'utilisation, d'autres sources d'information, notamment le Plan directeur de prévention et de contrôle de la rage canine (<https://caninerabiesblueprint.org>), les PSN relatifs à la rage disponibles en ligne et les plans stratégiques nationaux Une seule santé pour les zoonoses d'autres pays, ainsi que l'outil SARE (Stepwise Approach towards Rabies Elimination, <https://rabiesalliance.org/capacity-building/blueprint-sare>) peuvent être pris en compte pour obtenir des informations et des orientations supplémentaires.

Il est important de noter qu'un PSN doit être révisé en profondeur à intervalles réguliers. N'oubliez donc pas de définir un intervalle de révision régulière et de préciser qui en sera responsable.

Gardez à l'esprit que le document principal peut et doit être bref et concis si vous requérez

l'attention de la société et recherchez
l'engagement politique. Évitez les informations
redondantes.

Ce modèle a été conçu et revu par des experts
de la rage de la communauté scientifique
internationale.

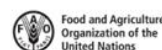
Remerciements

- Thomas Müller, Friedrich-Loeffler-Institut
- Conrad Freuling, Friedrich-Loeffler-Institut
- Andre Coetzer, Global Alliance for Rabies Control
- Johann Kotze, MSD Animal Health
- Natia Kartskhia, National Food Agency, Georgia



La vision stratégique globale en un clin d'œil

Poussé par un nombre de décès annuels totalement évitable et par une réponse mondiale fragmentée et non coordonnée, en 2015 le monde entier a appelé à l'action dans une union sans précédent pour sortir la rage de l'ombre de la négligence et mettre fin aux décès humains dus à la rage transmise par le chien d'ici 2030, à l'échelle planétaire. Conscients que nous disposons des connaissances, des outils et de la technologie pour éradiquer la rage et qu'il suffit de se rassembler dans une volonté commune et avec un objectif réalisable, l'Alliance tripartite (OMS, OMSA, FAO) et ses partenaires internationaux ont élaboré un plan universel pour atteindre cet objectif ambitieux. Le Plan stratégique mondial (PSM), composé de cinq piliers (voir ci-dessous), place au centre de l'action les pays qui bénéficient d'un soutien international renouvelé, tout en gardant une certaine souplesse et en tenant compte des différents contextes et capacités. Un PSN devrait idéalement refléter ces aspects.



GLOBAL FRAMEWORK FOR THE ELIMINATION OF DOG-MEDIATED HUMAN RABIES

Dog-mediated human rabies kills tens of thousands of people every year worldwide. Freedom from dog-mediated human rabies is a global public good and is feasible with currently available tools.

In accordance with the consensus of the Global Conference (Geneva, 10-11 December 2015), this framework provides a coordinated approach and vision for the global elimination of dog-mediated human rabies. It is intended to harmonize actions and provide adaptable, achievable guidance for country and regional strategies.

The five pillars of rabies elimination (STOP-R)

1 SOCIO-CULTURAL	2 TECHNICAL	3 ORGANIZATION	4 POLITICAL	5 RESOURCES
<p>Rabies control involves a wide range of stakeholders including the general public. The socio-cultural context influences rabies perceptions and dog-keeping practices of at-risk populations. Understanding the context guides approaches to motivate behavioural change and plan feasible delivery of services.</p> <p>Includes activities for:</p> <ul style="list-style-type: none"> Awareness: build awareness of dog-mediated rabies as a preventable global public health problem including through participation in initiatives such as World Rabies Day and the EndRabiesNow campaign Responsible dog ownership: promote responsible dog ownership and dog population management practices, including dog vaccination, in accordance with OIE standards Bite prevention and treatment: develop and implement education programmes on bite prevention and first aid for both children and adults Post-exposure prophylaxis: increase awareness and understanding of post-exposure prophylaxis (PEP) imperatives and options including intradermal administration Community engagement: encourage community involvement and engagement in activities to eliminate dog-mediated rabies 	<p>Effective animal health and public health systems are required to eliminate dog-mediated human rabies. These systems must be strengthened and resourced appropriately, and gaps identified and filled.</p> <p>Includes activities for:</p> <ul style="list-style-type: none"> Vaccination: ensure safe, efficacious and accessible dog and human vaccines and immunoglobulins, and promote and implement mass dog vaccination as the most cost-effective intervention to achieve dog-mediated human rabies elimination Logistics: collect data on needs forecasts to inform the vaccine procurement system and to create and sustain the logistics and infrastructure required for effective delivery and implementation of mass dog vaccination programmes and PEP administration Diagnostics: ensure capacity and capability for rapid and accurate rabies diagnosis through accessible, well-equipped laboratories and trained personnel Surveillance: support improved surveillance, sampling, reporting, and data-sharing Technical support: provide guidance and technical support for the development and tailoring of regional and national plans, including promoting the use of existing tools Proof of concept: support proof-of-concept programmes, and then scale up through leveraging of success 	<p>The One Health approach of close collaboration is applied. Leadership, partnership and coordination for rabies elimination activities arise from the human health and animal health sectors and other stakeholders.</p> <p>Includes activities for:</p> <ul style="list-style-type: none"> One Health: promote the One Health approach and intersectoral coordination through national and regional networks Good governance: establish good governance, including clear roles, chain of command, measurable outcomes and timelines Harmonization: align work plans and activities with national and regional priorities and approaches fostering synergies among sectors Coordination: coordinate and combine human resources, logistics and infrastructure of other programmes and initiatives, as appropriate and feasible Indicators and performance: identify targets and their indicators to support performance measurement, including surveillance and validation data, to identify areas requiring attention or extra support Monitoring and evaluation: support monitoring and evaluation of national plans to ensure timely and cost-effective delivery 	<p>Success depends on political will and support for elimination of dog-mediated human rabies. Political will results from recognition of rabies elimination as a national, regional and global public good.</p> <p>Includes activities for:</p> <ul style="list-style-type: none"> Political support: political support is essential and most relevant during and following country instability (political upheaval, natural disasters, etc.) International support: encourage countries to request a resolution on dog-mediated human rabies elimination through the World Health Assembly (WHO) and the General Assembly of Delegates (OIE) Legal frameworks: establish and enforce appropriate legal frameworks for rabies notification and elimination Demonstrating impacts: demonstrate the compelling case for mass dog vaccination programmes and their impact on protecting and saving human lives Regional engagement: support active national and regional engagement and cooperation to commit to a rabies elimination programme and promote the exchange of lessons learnt and experiences to leverage resources and engagement 	<p>Rabies elimination activities frequently span several years and therefore require sustained, long-term support.</p> <p>Includes activities for:</p> <ul style="list-style-type: none"> Case for investment: promote the case for investment in dog-mediated human rabies elimination to persuade countries, policy makers and donors of the feasibility, merit and value of investing in rabies elimination strategies Business plans: prepare business plans based on the Global Framework for Dog-mediated Human Rabies Elimination Investment: encourage different forms of investment and partnerships (private and public investment) to leverage resources and engagement
<p>CRITICAL SUCCESS FACTORS</p> <ul style="list-style-type: none"> Long-term political and social commitment Community engagement Sustainable vaccination of 70% of the at-risk dog population Proof of concept: start small, scale up Sufficient resources, logistics and infrastructure Promote vaccine banks and other strategies for acquisition of rabies immunoglobulins to ensure sufficient supply of quality-assured rabies vaccines and human immunoglobulins Reach remote, rural and at-risk populations Conduct performance measurement at all levels Maintain trained and motivated implementation personnel 				
<p>STRATEGIC VISION: zero human deaths from dog-mediated rabies by 2030 in participating countries</p>				



Plan stratégique national d'élimination de la rage dans un 'pays X'

La page de titre est la première page du document et une partie importante du PSN. Elle peut être considérée comme une publicité sur la compétence des autorités gouvernementales. Elle indique le titre du document, les principaux organes gouvernementaux responsables de son contenu politique et intellectuel, ainsi que la marque d'éditeur contenant le nom et l'adresse de l'éditeur ainsi que la date de publication du document.

Elle a pour principale fonction de promouvoir le message spécifique du document. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une priorité en soi, la conception d'une page de couverture peut mettre en exergue le grand professionnalisme de tous les organes et parties impliqués et proclamer l'engagement politique en faveur de l'élimination de la rage transmise par le chien dans votre pays en un clin d'œil.

Pour aider à transmettre ce message et attirer l'attention du lecteur, pensez à inclure :

- ❖ l'emblème national*
- ❖ une photographie accrocheuse ou*
- ❖ les logos des principaux organes impliqués..*

Remerciements

Remerciez tous les agents officiels et partenaires qui ont contribué à la création de ce PSN pour mettre fin à la rage humaine transmise par le chien dans votre pays. Cela renforcera le sens de la communauté ; alors n'oubliez personne.

Table des matières

Utilisez un système de numérotation à suivre tout au long du document pour plus de cohérence, comme illustré ci-dessous. Une telle structuration offrira davantage de clarté et une affectation sans ambiguïté. Cela permettra également de faire des références croisées entre les sections et les tableaux et facilitera la lecture.

Liste des tableaux

Liste des graphiques

Liste des annexes

Fournissez une liste des tableaux, des graphiques et des annexes présentées dans le document, y compris les en-têtes des tableaux et des annexes et les légendes des graphiques. Faites référence aux numéros de page pour assurer une orientation rapide.

Acronymes

Un acronyme est un mot prononçable formé à partir de la première lettre (ou des premières lettres) de chaque mot d'une phrase ou d'un titre. Les lettres combinées créent un « nouveau mot » qui est utilisé dans la vie de tous les jours. L'utilisation d'acronymes peut accélérer la communication. Fournissez une liste des acronymes présentés dans le document.

Avant-propos

C'est ici que vous faites valoir vos arguments et montrez votre engagement ! Présentez brièvement la promesse du PSN et toute définition ou méthodologie nécessaire à sa compréhension.

C'est ici que vous devez expliquer l'objet du PSN en évoquant son message principal et ce que les lecteurs vont retirer de sa lecture. Présentez la situation mondiale de la rage et les efforts internationaux pour éradiquer la rage humaine transmise par le chien. Assurez-vous que le PSN relatif la rage est conforme à la vision et à la politique de santé nationale de votre pays.

Idéalement, l'avant-propos devrait être rédigé soit par le ministre de l'Agriculture ou le ministre de la Santé, soit par les chefs des services subordonnés en leur nom s'il s'agit d'un plan stratégique conjoint. Dans certains pays, un avant-propos rédigé par les deux ministres peut être l'option préférée. Si cela est jugé approprié, envisagez que l'avant-propos du PSN soit signé par les personnalités responsables afin de donner plus de poids à cet important document. Les signatures peuvent constituer un stimulant important et accroître l'attention et les responsabilités.

Vous pouvez également envisager que cette partie soit couverte ou soutenue par un homme politique de haut rang sous la forme d'une déclaration politique forte.

Résumé

Résumez les points clés du PSN. Cette partie doit rappeler l'objectif du rapport, mettre en évidence les principaux points du PSN et décrire les conclusions, les recommandations et les perspectives.

1.0. Introduction

En un ou deux paragraphes, expliquez brièvement au lecteur ce qu'est la rage, la menace qu'elle représente pour la santé publique, placez-la dans le contexte de la charge mondiale de morbidité et mentionnez les aspects généraux de la prévention et du contrôle.

Vous pouvez vous aider de documents et articles de politique internationale pour étayer votre propos.

Le texte ci-dessous peut être utilisé à titre d'exemple :

La rage transmise par le chien est une zoonose qui cause la mort, totalement évitable, d'environ 59 000 personnes chaque année. La rage tue également le bétail et affecte les moyens de subsistance car la peur de la rage empêche les agriculteurs de cultiver leurs champs et les commerçants de se rendre sur les marchés...

La grande majorité des décès dus à la rage chez l'homme sont attribués aux morsures de chiens enragés. Les enfants et les communautés rurales vulnérables sont touchés de manière disproportionnée. Les décès dus à la rage peuvent être évités par le biais d'une meilleure sensibilisation, de la vaccination des chiens pour prévenir la maladie à sa source et de l'administration d'un traitement vital après une morsure. Les outils et les mécanismes nécessaires à la prévention des décès dus à la rage sont déjà disponibles et, pour un coût relativement faible, il est possible de briser le cycle de la maladie, d'éviter les pertes économiques et de sauver des vies...

Conformément aux Objectifs de développement durable des Nations unies, la direction de l'Alliance tripartite (FAO, OMSA, OMS) a élaboré un plan stratégique mondial et a annoncé le lancement d'un nouveau forum « United Against Rabies » afin de créer un environnement propice à l'élimination mondiale de la rage humaine d'origine canine d'ici 2030...

Ce « Plan stratégique national pour l'élimination de la rage humaine transmise par le chien dans le pays X » propose des activités basées sur des indicateurs et a été développé en accord avec un « Plan stratégique mondial pour éliminer les décès dus à la rage humaine transmise par le chien d'ici 2030 ».

1.1. Données démographiques

Décrivez brièvement les données démographiques humaines de votre pays (fournissez des cartes si possible) en termes de :

- répartition de la population, recensement, évolution de la croissance,*
- caractéristiques socio-économiques et culturelles,*
- développements ruraux et urbains, et*
- autres informations importantes (par ex. migration, trafic transfrontalier, etc.)*

qui pourraient avoir un rapport avec la propagation du virus de la rage chez les chiens. Précisez également si le problème de la rage inclut des territoires non contigus (voir 1.2.).

1.2. Situation de la rage, épidémiologie et poids de la maladie

Un point important du PSN consiste à présenter les aspects économiques et éthiques de la rage dans votre pays, c'est-à-dire le poids de la maladie.

Par conséquent, décrivez brièvement le poids de la rage transmise par le chien au cours des dernières années du mieux que vous pouvez en détaillant ou en abordant par exemple :

- ❖ la situation actuelle de la rage dans le pays,*
- ❖ l'épidémiologie générale (par exemple, rage d'origine canine ou transmise par la faune sauvage),*
- ❖ l'évolution spatio-temporelle de la rage au cours des deux dernières années au moins (idéalement des cinq dernières années),*
- ❖ des indicateurs clés sur le poids global de la rage sur la santé publique au cours de la dernière décennie, par exemple le taux de mortalité, la mortalité infantile, l'évolution de l'espérance de vie (années de vie corrigées de l'incapacité, ou DALY), les conditions de vie, la situation du VIH/SIDA et son effet sur la rage, etc.,*
- ❖ l'approvisionnement, la disponibilité et l'accessibilité actuels des produits biologiques antirabiques de prophylaxie post-exposition (vaccins humains et immunoglobulines).*
- ❖ l'impact économique, c'est-à-dire le poids financier de la rage, par exemple les pertes de bétail, le coût de la prophylaxie post-exposition (PPE), etc. Des données pour votre pays peuvent être obtenues à partir de l'article de Hampson et al (2015), dans lequel le poids de la rage pour les différents pays du monde a été calculé à l'aide d'outils de modélisation. Vérifiez si ces données sont toujours valables et mettez-les à jour si besoin..*

Essayez d'être aussi précis que possible car toute présomption vague peut réduire sa valeur informative. Toutefois, en l'absence de données ou de faits concrets, des estimations raisonnables valent mieux que rien. Indiquez si les données peuvent être influencées négativement par une mauvaise surveillance (voir section 1.3.3.). Auquel cas, l'obtention de preuves plus solides sur le poids global de la rage peut être une activité importante dans le cadre d'un objectif spécifique (voir section 3 et annexe 2).

Remplissez le tableau ci-dessous, montrez les graphiques appropriés pour les caractéristiques mentionnées ci-dessus ou fournissez du texte le cas échéant.

Exemple de tableau compilant des informations spécifiques à un pays relatives au poids de la rage

Indicateur	Période de temps				
	-4y	-3y	-2y	-1y	Année en cours
Cas chez les humains					
cas chez les chiens					
Cas chez d'autres animaux					
Nombre de produits de PPE administrés					
Coût par produit de PPE					
Pertes de bétail					
Coûts évitables (pertes de bétail, incapacité à travailler liée à la recherche de produits de PPE)					
Poids financier global en dollars US					

1.3. Politique actuelle de contrôle de la rage canine

En guise d'introduction à cette section principale, décrivez en quelques phrases l'état d'avancement du contrôle de la rage dans votre pays, par exemple si des mesures de prévention et de lutte contre la rage ont été mises en place, à quel niveau, et depuis quand.

Il est fortement recommandé de mentionner l'évaluation SARE (Stepwise Approach towards Rabies Elimination) si elle a été réalisée.

Des informations plus détaillées doivent être fournies dans les sous-sections suivantes.

1.3.1. Cadre légal et législation

Briefly describe:

- ✦ *le cadre législatif, c'est-à-dire les lois et règlements garantissant la prévention de la rage chez les humains et le contrôle de la rage chez les animaux au niveau national/régional, la mise en œuvre réussie d'un programme de contrôle de la rage canine,*
- ✦ *la capacité de notifier la rage tant chez les humains que chez les animaux,*
- ✦ *les réglementations spécifiques à la rage en matière d'importation (quarantaine, régimes de voyage des animaux de compagnie),*
- ✦ *la gouvernance de toute politique,*
- ✦ *l'infrastructure présente et les interventions mises en place,*
- ✦ *les mécanismes permettant de contrôler et de garantir le respect de la législation,*
- ✦ *toute collaboration, mécanisme ou plateforme sous modalité intersectorielle, y compris les équipes nationales de coordination de la lutte contre la rage.*

Une brève liste des lois et règlements relatifs à la rage peut s'avérer utile.

1.3.2. Autorités compétentes et autres parties prenantes

Briefly Identifiez brièvement toutes les autorités compétentes impliquées dans la prévention et la lutte contre la rage dans votre pays selon le cadre législatif en vigueur. Indiquez les rôles et responsabilités spécifiques des acteurs ci-dessous :

- ✦ *les autorités centrales, par exemple le ministère de l'Agriculture, le ministère de la Santé, le ministère de l'Environnement... en général,*
- ✦ *les services vétérinaires et les autorités/services de santé publique en particulier,*
- ✦ *les autorités locales et autres autorités compétentes, le cas échéant, y compris les municipalités ou autres organisations,*
- ✦ *les autres parties prenantes, par exemple les ONG, les donateurs et le secteur privé,*
- ✦ *les propriétaires de chiens.*

1.3.3. Surveillance de la rage

Décrivez brièvement :

- ✦ *comment la surveillance de la rage est mise en œuvre (séparément pour les humains et les animaux), et sur quelles bases la rage est diagnostiquée (cliniquement, confirmée en laboratoire),*
- ✦ *les définitions de cas chez l'homme et l'animal, si elles sont disponibles [voir WHO TRS n° 1012 (2008) pour des informations plus détaillées],*
- ✦ *la capacité de notifier la rage chez les humains et les animaux (si elle n'est pas abordée dans la section 1.3.1.),*
- ✦ *le rôle des autorités compétentes,*
- ✦ *la notification des cas de rage, la chaîne de notification (par qui, à qui),*
- ✦ *la gestion et l'évaluation des données et l'échange intersectoriel de données.*

Note : Il est de la plus haute importance de procéder à une évaluation honnête de la qualité de votre système de surveillance de la rage, c'est-à-dire savoir s'il est adéquat et répond donc bien aux critères internationaux.

La surveillance de la rage joue un rôle essentiel dans tout programme d'élimination de la rage, car elle place et maintient la maladie à l'ordre du jour des autorités de santé publique et vétérinaire. Dans les régions du monde où la rage est encore une maladie négligée, elle est le maillon clé d'une chaîne que l'on appelle le « cercle de la négligence ». Par conséquent, dans votre propre intérêt, veuillez indiquer toute possibilité de sous-déclaration des cas de rage chez les humains et les animaux. Dans un tel cas, l'amélioration de la surveillance peut représenter une activité importante dans le cadre d'un objectif spécifique (voir section 3 et annexe I).

1.3.4. Capacités des laboratoires

Fournir une liste concise des éléments suivants :

- ❖ les laboratoires qui effectuent le diagnostic de la rage chez les humains et les animaux dans le pays,
- ❖ les laboratoires nationaux de référence (LNR) pour la rage en médecine humaine et vétérinaire,
- ❖ un bref aperçu des procédures d'échantillonnage et de soumission pour la surveillance et le diagnostic de la rage,
- ❖ les épreuves de diagnostic établies,
- ❖ la caractérisation des isolats du virus le cas échéant,
- ❖ la participation aux épreuves de compétence

Remplissez le tableau ci-dessous ou présentez les graphiques appropriés pour les caractéristiques mentionnées ci-dessus ou fournissez du texte le cas échéant.

Veuillez vous référer à l'évaluation générale de la qualité de votre système de surveillance (voir section 1.3.3.).

Exemple de tableau présentant les résultats des épreuves de laboratoire effectuées sur les échantillons de rage suspects, ventilés par catégories diverses

Nombre d'enquêtes en laboratoire	Période de temps									
	-4y		-3y		-2y		-1y		Année en cours	
	Pos.	Nég.	Pos.	Nég.	Pos.	Nég.	Pos.	Nég.	Pos.	Nég.
Humains										
Chiens										
Animaux autres										
.....										
Total										

Exemple de tableau présentant les résultats des épreuves de laboratoire effectuées sur les échantillons de rage suspects, ventilés par circonscription

Nombre d'enquêtes en laboratoire	Période de temps									
	-4y		-3y		-2y		-1y		Année en cours	
	Pos.	Nég.	Pos.	Nég.	Pos.	Nég.	Pos.	Nég.	Pos.	Nég.
Circonscription 1										
Circonscription 2										
Circonscription 3										
.....										
Total										

1.3.5. Sensibilisation et formation

Décrivez brièvement, en deux ou trois courts paragraphes, les atouts, les réalisations et les opportunités en termes de sensibilisation à la rage, par exemple :

- ❖ quelles activités sont menées pour sensibiliser à la rage,
- ❖ comment vous travaillez avec les communautés, et
- ❖ quel matériel de formation est disponible.

Et ce, afin de changer la façon dont les gens agissent pour prévenir la maladie, du niveau individuel au niveau local puis national.

Veillez noter que les enfants constituent un type de public spécifique : ils sont particulièrement vulnérables à la maladie en raison de leurs contacts étroits avec les chiens, le bétail et d'autres animaux de compagnie. Alors comment faire pour cibler ce groupe-ci ?

1.3.6. Gestion intégrée des cas de morsure

La gestion intégrée des cas de morsure (GICM) est une procédure visant à évaluer le risque de rage chez les patients mordus par des animaux et à faciliter la prise de décision en matière de PPE en reliant directement et officiellement les secteurs de la santé publique et vétérinaire.

La période d'observation de dix jours, entre autres, est un élément clé de cette procédure.

Décrivez brièvement si, où et quand la GICM a été mise en œuvre et si elle fait partie intégrante de vos mesures d'intervention.

1.3.7. Campagnes de vaccination de masse des chiens

Décrivez brièvement en deux ou trois paragraphes si des campagnes de vaccination de masse des chiens (VMC) ont été menées dans un passé récent et leur résultat.

Fournissez des informations sur :

- ❖ les données démographiques sur les chiens (taille estimée de la population canine, zones urbaines et rurales) le cas échéant,
- ❖ la spatio-temporalité de la campagne de VMC qui a été réalisée,
- ❖ la stratégie de vaccination (point statique, porte-à-porte, combinaisons de ces méthodes, vaccination orale, autres approches),
- ❖ les parties prenantes impliquées et leur rôle,
- ❖ le type de vaccin utilisé,
- ❖ le nombre de chiens vaccinés ,
- ❖ la couverture vaccinale estimée, et
- ❖ les mesures complémentaires mises en œuvre pour contrôler ou éradiquer la rage chez les chiens.

Veillez garder à l'esprit que les estimations de la population canine sont fondamentales pour la planification des campagnes de vaccination de masse des chiens. Ainsi, si de telles données ne sont pas disponibles, l'obtention d'estimations fiables des populations canines doit être considérée comme l'une des activités futures sur lesquelles se concentrer en premier lieu (voir annexe I - plan d'action).

1.3.8. Lacunes et défis

Incluez deux à trois paragraphes décrivant les lacunes de la stratégie existante et les défis spécifiques au pays en matière de lutte contre la rage canine. Vous pouvez utiliser les résultats de l'évaluation SARE, des évaluations externes conjointes (ou JEE), du Processus d'évaluation PVS ou d'autres outils d'évaluation, le cas échéant.

Pour avoir une meilleure vue d'ensemble, les résultats clés de cette section peuvent être listés dans un tableau et comparés aux réalisations et opportunités actuelles. Ces dernières sont des facteurs situés hors du champ d'application du programme de lutte contre la rage mais pouvant exercer une influence significative dans la lutte contre la rage.

Exemple de tableau montrant une comparaison des réalisations et des opportunités d'une part, et des lacunes et des défis d'autre part. Les puces sous chaque rubrique sont des exemples reflétant de nombreuses situations fictives qui peuvent ou non s'appliquer à la situation spécifique d'un pays. Si un point spécifique manque, veuillez formuler le texte vous-même.

Réalisations	Lacunes
<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation croissante de la société à la rage • Poids de la rage connu et reconnu • Identification des parties prenantes nécessaires à un programme d'élimination de la rage canine • Engagement politique croissant traduit par une augmentation du financement de la part du gouvernement • Disponibilité des capacités de laboratoire appropriées • Mise en place d'une surveillance et d'une notification adéquates de la rage • Mise en place d'une analyse périodique des données épidémiologiques et échange d'informations multisectoriel • Évaluation SARE menée avec brio • Réalisation d'enquêtes sur les connaissances, les attitudes et les pratiques • Mise en œuvre de campagnes régulières de sensibilisation et de formation sur la rage • Mise en œuvre de campagnes de vaccination de masse des chiens dans des zones ou régions pilotes • Mise en place d'une GICM • ... 	<ul style="list-style-type: none"> • Données inadéquates sur le poids de la rage • Surveillance régionale de la rage inadéquate • Pénurie de produits antirabiques biologiques pour empêcher la rage chez les humains (immunoglobulines contre la rage, vaccins) • Manque de supervision et suivi et évaluation inadéquats des activités menées dans le cadre du programme relatif à la rage • Absence de coordination entre le ministère de la Santé et le ministère de l'Agriculture/de l'Élevage. • Participation insuffisante des autres autorités compétentes et des parties prenantes • Manque de sensibilisation de la population dans les différentes régions du pays • Manque d'études nationales sur les connaissances, les attitudes et les pratiques • Campagnes de vaccination de masse des chiens inadéquates • GICM pas encore mise en œuvre • Équipements de laboratoire insuffisants • Besoin de formation continue du personnel de laboratoire • ...
Opportunités	Défis

-
- La réforme du secteur de la santé est susceptible de créer les conditions appropriées pour établir des liens solides avec les secteurs de la santé opérant en dehors du programme national relatif à la rage
 - Rôle officiel du ministère de la Santé et du ministère de l'Agriculture dans l'établissement de normes pour les services de prévention et de contrôle de la rage
 - Développement d'un système national de surveillance qui recouvre l'ensemble des secteurs de la santé, y compris la rage
 - Intégration de la rage dans un plan stratégique Une seule santé national.
 - Visibilité générale accrue pouvant se transformer en soutien national/international accru.
 - Accès facilité aux banques de vaccins de la GAVI et de l'OMSA
 - ...

- Gestion décentralisée des services publics, y compris des services de santé, pouvant se traduire par de faibles capacités de gestion en matière de prévention de la rage
- Infrastructures sous-optimales qui peuvent limiter l'accès aux services de santé
- Ressources limitées en personnel
- Instabilité de l'alimentation électrique des laboratoires
- Vastes zones/régions éparses entravant la mise en œuvre
- Contraintes budgétaires imprévisibles
- ...

2.0 Argumentaire et justification de la prévention et de la lutte contre la rage

Présentez les arguments en faveur de la prévention et de la lutte contre la rage. N'oubliez pas qu'il s'agit d'une sorte de justification qui doit faire comprendre au lecteur et aux autres parties prenantes pourquoi le programme de lutte qui suit est important et doit être exécuté en toutes circonstances.

Dressez une liste de trois à cinq arguments expliquant pourquoi votre pays doit contrôler la rage canine et quels sont les avantages et les opportunités liées à l'élimination de la rage pour votre pays.

Vous pouvez, par exemple, aborder :

- ❖ *l'importance au niveau socio-économique et au niveau de la société,*
- ❖ *l'importance de la politique sanitaire, et*
- ❖ *le rapport coût-efficacité du contrôle et de l'élimination de la rage.*

Allez droit au but si vous voulez être persuasif.

Le document Argumentaire en faveur de l'investissement visant à progresser vers l'élimination de la rage transmise par les chiens (ou Rabies : rationale for investing in the global elimination of dog-mediated human rabies) publié en 2015 est un outil utile pour aider à cette section. Les arguments ci-dessous pourraient être utilisés comme exemple :

- ❖ La rage impose une lourde charge économique, en particulier aux communautés rurales vulnérables, en raison de la perte de revenus ou de bétail. On estime que (#) personnes sont exposées au virus de la rage chaque année dans le pays X, et que (#) personnes en meurent chaque année. On estime à (#) le nombre de têtes de bétail perdues chaque année à cause de la rage.
- ❖ La rage peut être évitée grâce à la vaccination des chiens et à la gestion de la population canine. En outre, la rage peut être évitée par la sensibilisation et l'engagement de la communauté, la gestion appropriée des blessures et l'accès à l'immunisation post-exposition. Investir dans ces mesures de prévention permettra de sauver jusqu'à (#) vies dans le pays X chaque année et de réduire l'impact économique de cette maladie.
- ❖ L'infrastructure nécessaire à la mise en place de programmes antirabiques efficaces est la même que celle requise pour fournir des médicaments, des vaccins et des soins de santé essentiels aux populations vulnérables. En investissant dans des programmes d'élimination de la rage, le pays X renforcera les systèmes de santé humaine et vétérinaire, améliorera l'accès aux soins et maximisera l'impact de chaque dollar investi.
- ❖ Les données recueillies dans le monde entier montrent que l'élimination de la rage transmise par les chiens est économiquement avantageuse et réalisable moyennant un engagement fort et durable des secteurs de la santé humaine et animale.
- ❖ Une dynamique a été créée au niveau mondial pour promouvoir l'action et l'investissement en faveur de l'élimination de la rage, avec la mise en œuvre de mécanismes et de soutiens pour impliquer les pays dans l'élimination de la rage. Le moment est venu pour le pays X de tirer profit du soutien de la communauté mondiale afin d'établir des programmes nationaux efficaces et durables.

3.0. But général

Décrivez les objectifs de votre pays à court, moyen et long termes en matière de progression vers l'élimination de la rage transmise par les chiens (voir également WHO TRS n° 1012 (2008) pour davantage d'informations).

Le texte suivant peut servir d'exemple pour définir un but général :

Grâce à la mise en œuvre de plans nationaux d'élimination et à la promotion de la collaboration entre les ministères et les communautés, le pays X a pour objectif de :

- À court terme : réduire les décès humains liés à la rage transmise par les chiens.
- À moyen terme : éliminer les décès humains liés à la rage transmise par les chiens d'ici à (année), conformément aux Objectifs de développement durable et à l'engagement mondial en faveur de l'élimination des décès humains dus à la rage d'origine canine, dans le monde entier, d'ici 2030.
- À long terme : éliminer les décès humains liés à la rage transmise par les chiens au niveau national d'ici à (année) et conserver le caractère indemne de la maladie.

4.0. Objectifs

Décrivez trois à cinq objectifs primordiaux au moyen desquels votre pays vise à atteindre le but décrit dans la section 3. Évitez d'être trop ambitieux ; les objectifs doivent être faisables et réalisables dans un délai d'un à cinq ans. Assurez-vous que les objectifs correspondent, d'une manière ou d'une autre, à ceux du Plan stratégique mondial (PSM - voir « La vision stratégique globale en un clin d'œil »). Si possible, établissez un lien avec un plan d'action plus détaillé spécifiant les activités à mener pour atteindre chacun des objectifs et les délais dans l'annexe I.

Conformément au PSM, les objectifs pourraient être :

- ❖ Objectif 1 : Utiliser efficacement les vaccins, les médicaments, les outils et les technologies
- ❖ Objectif 2 : Générer, faire progresser et mesurer l'impact en développant des politiques, des orientations et une gouvernance efficaces ainsi qu'un système de gestion des données fiable
- ❖ Objectif 3 : Maintenir l'engagement et les ressources

D'autres exemples pourraient être :

- ❖ Réduire le risque de rage chez les humains
- ❖ Générer, faire progresser et mesurer l'impact grâce à : ...
- ❖ Renforcer les partenariats et la coordination

5.0 Stratégie de mise en œuvre du programme

Il s'agit de la partie la plus importante du document car elle constitue la base de l'action politique et de la gouvernance futures du programme d'élimination de la rage canine.

Définissez clairement la stratégie clé pour atteindre le but général du pays (section 3) et les objectifs (section 4) tels que décrits en termes de :

- prévention de la rage chez les humains,*
- prévention et lutte contre la rage chez les chiens,*
- plaidoyer, communication et mobilisation sociale.*

À cette fin, il est utile d'attribuer une à quatre interventions stratégiques à chaque objectif défini, comme l'illustre le tableau ci-dessous. Décrivez également comment ces interventions stratégiques seront suivies et évaluées. Le suivi et l'évaluation sont des outils de gouvernance itératifs qui donnent au Comité national d'experts de la rage les informations dont il a besoin pour prendre des décisions et sur les changements nécessaires à une adaptation rapide de la stratégie de mise en œuvre. Ces points constituent la base de la planification des activités spécifiques et doivent donc être liés au plan d'action (annexe I).

Une déclaration claire (idéalement signée) selon laquelle les principaux organes/ministères (de la Santé, de l'Agriculture, etc.) ont accepté d'allouer des fonds suffisants au programme est essentielle et souligne leur engagement (voir annexe II : budget).

De plus, indiquez clairement la structure organisationnelle et les rôles et responsabilités des comités suivants :

- 1. National Comité national d'experts de la rage*
- 2. Comité technique d'experts de la rage*
- 3. Comités régionaux/locaux d'experts de la rage*

Indiquez également le mode de communication, d'échange d'informations et de coordination ainsi que la fréquence des réunions.

Note : Ces comités et leurs membres doivent être établis avant l'approbation du PSN par les autorités supérieures.

Définissez une période de temps après laquelle le PSN doit être révisé et indiquez comment le PSN et le plan d'action peuvent être adaptés aux conditions changeantes et qui en est responsable.

Le tableau ci-dessous donne des exemples de la façon dont les interventions stratégiques planifiées liées aux objectifs (voir section 4) pourraient être résumées en un clin d'œil.

Objectif	Intervention stratégique
Objectif 1 : Utiliser de façon efficace les vaccins, les médicaments et les outils et technologies	1.1. Plaidoyer et communication en faveur d'un accroissement de la sensibilisation et de l'amélioration de la formation 1.2. Prévention et contrôle de la rage chez les chiens 1.3. Prévention de la rage chez les humains 1.4. 1.5.
Objectif 2 : Générer, faire progresser et mesurer les impacts en développant des politiques, des orientations et une gouvernance efficaces et garantir un système de gestion des données fiable	2.1. Mise en place de politiques et d'orientations efficaces 2.2. Renforcement/mise en place d'un système de surveillance de la rage solide 2.3. Renforcement de la réponse aux foyers de maladie

	<p>2.4. Harmonisation des activités transfrontalières avec les pays voisins</p> <p>2.5. Mise en place d'un système complet de suivi et de compte rendu des activités</p> <p>2.6. ...</p> <p>2.7. ...</p>
<p>Objectif 3 : maintenir l'engagement et les ressources</p>	<p>3.1. Implication des principales parties prenantes et des partenaires</p> <p>3.2. Mobilisation de ressources durables et financement des efforts d'élimination de la rage</p> <p>3.3. ...</p> <p>3.4. ...</p>
<p>Objectif 4 : ...</p>	<p>4.1.</p> <p>4.2.</p> <p>4.3.</p>

6.0. Annexe I – Plan d'action

Dressez la liste des activités spécifiques, liées à des jalons (objectifs temporels, par exemple à l'aide du diagramme de GANTT), y compris les indicateurs de performance et les personnes responsables. Pour plus de clarté, définissez des activités simples et logiques en utilisant l'analyse des lacunes et des défis pour l'orientation.

Il existe de nombreux exemples d'activités spécifiques qui pourraient être mises en œuvre, notamment :

- ❖ Accroître la sensibilisation et améliorer la formation
- ❖ Renforcer et améliorer la surveillance de la rage
- ❖ Mettre en œuvre/étendre des campagnes efficaces de vaccination des chiens
- ❖ Garantir un accès équitable, abordable et rapide aux soins de santé, aux médicaments et aux vaccins
- ❖ Renforcer la réponse aux foyers de maladie
- ❖ Élaborer des politiques et des orientations efficaces
- ❖ Assurer la mise à disposition de technologies et d'innovations appropriées
- ❖ Assurer un suivi et un compte rendu constants et complets des progrès accomplis
- ❖ Impliquer les principales parties prenantes
- ❖ Utiliser efficacement les finances et les autres ressources
- ❖ ...

Le tableau ci-dessous contient d'autres exemples d'activités que vous pouvez utiliser :

Exemple d'un plan d'action fictif pour un pays (en ayant recours à un outil d'évaluation tel que SARE) en utilisant les exemples d'objectifs de la section 4.

Objectif	Intervention stratégique	Activités prévues	Autorité responsable	Échéancier	Résultat attendu	Indicateur/cible
Objectif 1 : utiliser de façon efficace les vaccins, les médicaments les outils et les technologies	Plaidoyer et communication en faveur d'un accroissement de la sensibilisation	Développer/fournir du matériel de formation	Ministère de l'Agriculture/Ministère de la Santé	A 1	Développement du matériel de formation sur la rage	Fourniture de matériel éducatif sur la rage à toutes les écoles et communautés
		Évaluer l'état des connaissances du grand public sur la rage	Ministère de l'Agriculture/Ministère de la Santé	A 1	Identification des lacunes en matière de connaissances et de sensibilisation à la rage	Enquêtes sur les connaissances, l'attitude et les pratiques menées dans toutes les circonscriptions Préparation de campagnes de sensibilisation et de formation
		Accroître la sensibilisation générale à la rage	Ministère de la Santé	A 2-3	Amélioration des connaissances, de l'attitude et des pratiques vis-à-vis de la rage	Campagnes de sensibilisation menées dans toutes les régions/circonscriptions
		Intégrer l'éducation sur la rage dans les programmes scolaires	Ministère de l'Éducation	A 3-5	Élaboration d'un programme de formation spécifique à la rage pour les écoles primaires et secondaires	Programme spécifique à la rage mis en œuvre dans 80 % des écoles

		Gagner en visibilité sur le plan international	Ministère de l'Agriculture/Ministère de la Santé/Ministère de l'Éducation	A 1-5	Participation à la Journée mondiale contre la rage	Organisation annuelle de deux à trois événements communautaires dans le cadre de la Journée mondiale contre la rage
	
Prévention de la rage chez les humains	Mettre à jour les orientations nationales en matière de PPE	Ministère de la Santé	A 1	Les directives sur la PPE suivent les recommandations de l'OMS	Les orientations en matière de PPE ont été approuvées et sont mises en œuvre	
	Assurer l'approvisionnement à long terme d'immunoglobulines et de vaccins antirabiques	Ministère de la Santé	A 1-2	Approvisionnement suffisant en produits biologiques antirabiques	... % des ruptures de stock dans les établissements de santé sont évitées	
	Garantir un accès accru à la PPE	Ministère de la Santé	A 1-5	Approvisionnement permanent et stockage	Rapport annuel sur la fourniture de produits biologiques antirabiques	
	Améliorer l'utilisation optimale des vaccins antirabiques	Ministère de la Santé	A 1-5	Introduction d'un traitement intradermique pour la PPE	... % des médecins et des travailleurs de la santé ont été formés à l'application intradermique	
	Renforcer la communication intersectorielle dans la prise de décisions relatives à la PPE	Ministère de l'Agriculture/Ministère de la Santé	A 2-3	Mise en œuvre de la gestion intégrée des cas de morsures (GICM)	Programme pilote de GICM en cours dans deux circonscriptions	
	
	

	Prévention et lutte contre la rage chez les chiens	Mener des études de terrain ciblées pour estimer la densité de chiens au niveau national	Ministère de l'Agriculture	A 1	La densité globale des chiens est connue pour planifier de manière optimale les campagnes de vaccination de masse des chiens	Le ratio homme/chien a été déterminé pour les zones urbaines et rurales au moyen de différentes méthodes
		Déterminer la demande de vaccins et assurer l'approvisionnement à long terme en vaccins antirabiques inactivés	Ministère de l'Agriculture	A 1-2	L'approvisionnement suffisant et constant en vaccins antirabiques pour les chiens est garanti au niveau national	Le nombre annuel exact de vaccins permettant d'atteindre une couverture vaccinale de 70 à 80 % chez les chiens a été prévu pour chaque année et sera mis à jour annuellement
		Augmenter la couverture vaccinale chez les chiens	Ministère de l'Agriculture	A 1-5	Campagnes annuelles de vaccination de masse des chiens	La couverture vaccinale chez les chiens passe à 30 %, 40 %, 50 %, 60 % et 70 % au cours des années 1, 2, 3, 4 et 5, respectivement.
		Effectuer un suivi post-vaccination	Ministère de l'Agriculture	A 2-5	Déploiement du programme d'élimination de la rage canine	... % de provinces et de villes couvertes pendant les années 2 à 5
		Promouvoir la responsabilisation des propriétaires de chiens	Ministère de l'Agriculture/Ministère de la Santé	A 1-5	Mise en place de l'enregistrement des chiens	... % des chiens sont enregistrés au niveau national
		Gérer la population canine	Ministère de l'Agriculture	A 2 -3	Un projet de gestion des chiens errants est disponible	Programme pilote de gestion des chiens errants mis en œuvre dans trois circonscriptions

	
Objectif 2 : général, faire progresser et mesurer les impacts en élaborant des politiques, des orientations et une gouvernance efficaces et garantir un système de gestion des données fiable	Mise en place de politiques et d'orientations efficaces	Adapter les cadres statutaires	Ministère de l'Agriculture, Ministère de la Santé, Ministère de la Justice	A 1-2	Formulation ou révision des orientations en appui à la mise en œuvre du programme (zonage, enregistrement des chiens, vaccination en fonction du risque, etc.)	Nombre de politiques (...) développées annuellement
		Examiner et élaborer des orientations ou des procédures opérationnelles normalisées	Ministère de l'Agriculture/Ministère de la Santé	A 1-2	Orientations et procédures opérationnelles standardisées disponibles	Orientations en matière de PPE, vaccination adéquate des chiens et suivi et évaluation mises à jour à l'horizon de la 2e année
	Renforcement/mise en place d'un système de surveillance de la rage solide	Renforcer les capacités de diagnostic	Ministère de l'Agriculture	A 1-3	Une couverture diagnostique complète	Identification du laboratoire national de référence/régional pour la rage, de la hiérarchie diagnostique et des tâches connexes
		Renforcer les installations de diagnostic en laboratoire	Ministère de l'Agriculture/Ministère de la Santé	A 1-5	Établissement de tests de diagnostic primaire de base de la rage dans tous les laboratoires	Formation (ateliers) du personnel de laboratoire
		Améliorer le diagnostic de la rage	Ministère de l'Agriculture/Ministère de la Santé	A 3-5	Gestion de la qualité disponible	Démarrage du processus d'accréditation, participation aux essais d'aptitude

		Former le personnel vétérinaire responsable sur la surveillance et l'échantillonnage adéquat	Ministère de l'Agriculture	A 1-2	Amélioration de la surveillance de la rage	Hausse du nombre de soumissions
	
	Renforcement de la réponse aux foyers de maladie	Créer un groupe de travail sur la rage	Ministère de l'Agriculture/Ministère de la Santé	A 1	Identifier et s'attaquer aux causes sous-jacentes des reculs régionaux et des résurgences répétées de la rage	Groupe de travail opérationnel dès la première année
			Ministère de l'Agriculture/Ministère de la Santé	A 2-5	La mise en œuvre du programme a été vérifiée	Rapport annuel au Comité national des experts de la rage
		Vérifier la qualité de la GICM	Ministère de la Santé	A 2-5	Soins de santé et PPE garantis dans les zones à forte incidence de rage	Rapport annuel au Comité national des experts de la rage
	
	Harmonisation des activités transfrontalières avec les pays voisins	Établir des contacts avec les homologues des pays voisins	Ministère de l'Agriculture/Ministère de la Santé	A 1	Lancement d'un échange mutuel d'informations	Mise en place d'une procédure formelle d'échange d'informations
		Réunions conjointes avec les pays voisins	Ministère de la Santé	A 2-5	Mise en place d'une collaboration suprarégionale	Mise en place de réunions conjointes annuelles et d'ateliers semestriels sur les interventions stratégiques
	

	Suivi et évaluation des activités du programme	Mise en place d'un système complet de suivi et d'évaluation	Ministère de l'Agriculture/Ministère de la Santé	A1-2	La qualité de la mise en œuvre du programme et du réajustement des activités est garantie	Évaluation et réajustement annuels du plan d'action par le Comité national d'experts de la rage
	
Objectif 3 : maintenir l'engagement et les ressources	Implication des principales parties prenantes et des partenaires	Rechercher un soutien national et de la société plus large en impliquant les parties prenantes	Ministère de l'Agriculture/Ministère de la Santé	A 1	Identification de parties prenantes supplémentaires	Introduction et inclusion de nouvelles parties prenantes dans le Comité national d'experts de la rage et assignation des activités
		Assurer un partenariat scientifique national et international	Ministère de l'Agriculture/Ministère de la Santé	A 1-2	Des conseils scientifiques sont disponibles en continu	Création d'un conseil consultatif scientifique
				A 1-2	Soutien international et assistance technique	Assistance technique à long terme avec un pays Y formellement établie Création d'un projet de jumelage de laboratoires
		Rechercher la reconnaissance internationale du programme d'élimination de la rage canine	Ministère de l'Agriculture	A 4-5	Le programme d'élimination de la rage canine répond aux normes de l'OMSA	Finalisation et soumission de la demande d'approbation par l'OMSA du programme d'élimination de la rage canine
	

	Mobilisation de ressources durables et financement des efforts d'élimination de la rage	Se rapprocher de la GAVI	Ministère de la Santé	A1	Financement conditionnel des vaccins contre la rage post-exposition	Disponibilité de ... vaccins de PPE supplémentaires pour les cinq prochaines années
		S'approvisionner en vaccins via la banque de vaccins de l'OMSA	Ministère de l'Agriculture	A1	Des vaccins peu coûteux et de haute qualité	...% de la demande annuelle de vaccins couverte par la banque de vaccins de l'OMSA ou disponibilité de vaccins pour chiens supplémentaires en cas d'urgence
		Allouer des fonds supplémentaires à long terme	Ministère de l'Agriculture/Ministère de la Santé	A 1-5	Contraintes financières évitées grâce à un financement supplémentaire	Les bailleurs de fonds internationaux ont été approchés (rapports annuels)
	
Objectif 4

7.0. Annexe II – Budget

Fournissez une estimation des coûts de mise en œuvre des interventions et activités stratégiques liées aux objectifs (voir section 5) et énumérées dans le plan d'action en indiquant la principale source de financement (budget national/budget externe) pour au moins trois ans (idéalement cinq ans).

Reportez-vous à la déclaration sur l'affectation suffisante de fonds au programme dans la section 5. Pour plus de clarté, le budget pourrait être ventilé par objectif et par année, comme l'illustre le tableau ci-dessous.

Vous pouvez également envisager de combiner les tableaux fournis dans les annexes I et II en un seul tableau. Cette solution peut toutefois s'avérer complexe.

Le texte suivant peut être utilisé comme exemple d'objectif à long terme :

Après accord préalable avec tous les partenaires du programme concernés, le pays X dépensera environ [#] millions de dollars US au cours des trois à cinq prochaines années pour la prévention et le contrôle de la rage au niveau national (voir section 1.2.).

L'investissement de [#] millions de dollars US permettra de sauver la vie d'enfants et de préserver les moyens de subsistance d'adultes, de réduire le lourd fardeau économique imposé par la perte de revenus et de bétail et de renforcer les systèmes de santé. Selon les objectifs définis et les interventions stratégiques planifiées, le budget pour les ... prochaines années est détaillé comme suit :

Exemple de tableau détaillant le budget ventilé par partenaires et par objectifs du programme

Partie prenante	Objectif	Catégorie	Budget pour l'année 1	Budget pour l'année 2	Budget pour l'année 3	Budget pour l'année 4	Budget pour l'année 5
Ministère de l'Agriculture	Objectif 1....	Ressources					
		Renforcement des capacités					
		Pesonnell					
	Objectif 2....	Ressources					
		Renforcement des capacités					
		Pesonnell					
	Objectif 3....	Ressources					
		Renforcement des capacités					
		Pesonnell					
subtotal							
Ministry of Health	Objective 1....	Ressources					
		Renforcement des capacités					
		Pesonnell					
		Ressources					

	Objective 2....	Renforcement des capacités					
		Pesonne					
	Objective 3....	Ressources					
		Renforcement des capacités					
		Pesonne					
Sous-total							
.....	Ressources					
		Renforcement des capacités					
		Pesonne					
Sous-total							
total							